

# DEVOIR DE MÉMOIRE



## JEAN-PAUL GENDRON – PORTRAIT ET TÉMOIGNAGE D'UN GÉOGRAPHE AU PARCOURS ATYPIQUE

Mon parcours de plusieurs décennies en forêt privée :  
du Bas-St-Laurent jusqu'en Estrie

### Propos recueillis par Pierre Mathieu, ing.f., vice-président de la SHFQ

Jean-Paul Gendron, géographe de formation, est très actif dans le secteur forestier depuis 1972, soit à titre professionnel ou personnel. Quelque 45 ans plus tard, celui-ci préside depuis 2011 l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie.

### L'intérêt de M. Gendron pour la dynamique sociopolitique de la forêt s'inscrit tôt dans sa carrière.

En 1972, M. Gendron quitte l'armée pour devenir professionnel à l'Office de développement de l'Est-du-Québec (ODEQ), le bras opérationnel du Bureau d'aménagement de l'Est-du-Québec (BAEQ)<sup>1</sup> : De 1979 à 1986, celui-ci occupe le poste de directeur régional de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ)<sup>2</sup> au Bas-Saint-Laurent, période qui a vu émerger le développement socio-économique de cette région et de la Gaspésie avec la participation de la population, notamment lors des « Opérations Dignité ». De 1986 à 1991, M. Gendron occupe le même poste en Estrie et, par la suite, dans le cadre d'une réorganisation administrative, il devient sous-ministre adjoint au développement des régions en Estrie jusqu'en 1996.

Encore aujourd'hui, celui-ci poursuit son implication au sein d'une multitude d'organismes et de comités forestiers et environnementaux. Notons qu'il est, entre autres, membre du conseil d'administration depuis 2001 de Nature-Cantons-de-l'Est (NCE), un organisme régional spécialisé dans la caractérisation écologique, localisé à Sherbrooke, arrondissement Lennoxville.

Bien qu'il ne soit pas un « forestier patenté » comme il aime le mentionner avec humour, M. Gendron demeure un observateur attentif, parfois critique, de la façon dont le patrimoine forestier collectif - et que l'on souhaite pérenne - est géré. M. Gendron a accepté de se rappeler pour les annales de la Société d'histoire forestière, sous forme de questions-réponses, certains événements survenus tout au long de son parcours atypique.

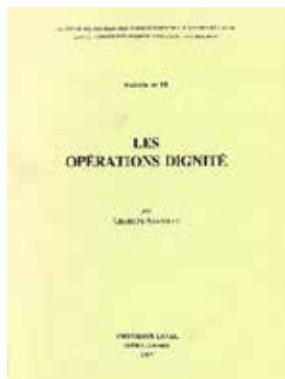
**CONTEXTE:** La population de Ste-Paule, paroisse située à 15 km dans l'arrière-pays de Matane, s'était rebellée en septembre 1970 contre une recommandation du BAEQ de fermer cette paroisse, mettant en porte-à-faux des projets de fermes forestières en voie de développement et recommandant finalement la fermeture d'un certain nombre de paroisses environnantes. L'été suivant, en 1971, c'est à Esprit-Saint, dans l'arrière-pays de Rimouski, que l'agitation se transporte. Vite, les populations rurales du territoire s'enflamment, suivent rapidement l'organisation des Opérations Dignités I et II et l'arrivée pour le moins 'surprenante' en 1971 du Fonds de recherche de l'Université Laval (FRUL)<sup>3</sup> - dirigé alors par le doyen André Lafond - à titre de coordonnateur des travaux sylvicoles. À l'été 1972, vous arrivez à Rimouski, en poste à l'ODEQ.

1 Corporation à non but lucratif chargée d'établir un plan d'aménagement pour l'Est-du-Québec. Constituée en 1963, dissoute en 1966. Le siège social était situé à Mont-Joli.

2 Organisme créé en 1961, par le Gouvernement du Québec, sous le nom de Conseil d'orientation économique du Québec avec le mandat de préparer un plan global de développement pour le Québec. Devenu l'Office de planification du Québec en 1968. Depuis 1994, c'est le Secrétariat au développement des régions qui est responsable du soutien au développement local et régional (Source : ArchivesCanada.ca.).

3 Les Opérations Dignité. Charles Banville. Fonds de recherches forestières de l'Université Laval, Université Laval. 1977. 129 p.

# DEVOIR DE MÉMOIRE : JEAN-PAUL GENDRON



Bulletin 15 du Fonds de recherche forestière de l'Université Laval, 1977.

## Question 1 : Comment avez-vous vécu cette période et quels enseignements peut-on en tirer ?

J'étais bien au fait des agitations populaires dans les parties rurales du Bas-Saint-Laurent. En novembre 1970, alors étudiant en classe terminale du baccalauréat spécialisé en Géographie (Université de Montréal), j'avais effectué une tournée de l'arrière-pays de Matane, dont Saint-Paulin-Dalibaire et Saint-Thomas-de-Cherbourg, guidé par un confrère de classe déjà actif sur le terrain dans le cadre du programme de relocalisation (communément appelé « relo ») de l'ODEQ.

J'avoue que cette virée territoriale m'a quelque peu troublé, d'autant plus que les médias montréalais, dont Le Devoir, en rapportaient la progression de la vindicte des populations rurales sur la liste des fermetures. Natif de Montréal, mais fils de parents originaires de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent, et toujours en lien avec la parenté du Bas-du-Fleuve, j'avais l'impression que cette affaire me concernait. Il importe de noter ici que de 11 à 18 ans, j'ai passé tous mes étés à la ferme d'un oncle (maternel) à Saint-François-Xavier-des-Hauteurs – à Les Hauteurs pour faire court –, une ferme, disons, vivrière où la suite des travaux agricoles, parfois forestiers, ont exercé une profonde influence sur mon imaginaire. Et ça dure toujours, plus de 60 ans plus tard !

De retour au département de géographie, vers la fin de l'année académique, pour bien comprendre le fond de cette « affaire de relo », je me suis inscrit à la maîtrise. La scolarité comprenait quatre « séminaires » ; le développement régional en a été le dénominateur commun dont le BAEQ (1963-1966) et le plan de développement subséquent (1968-1976). Et en avril ou mai 1972, le confrère « relocalisateur »

toujours actif à l'ODEQ me fait part : « JP, si tu veux vivre une expérience sociologique, y-a un job pour toi à l'ODEQ ». Pour le mémoire de maîtrise, on oublie ça ! L'appel du terrain a été plus fort !



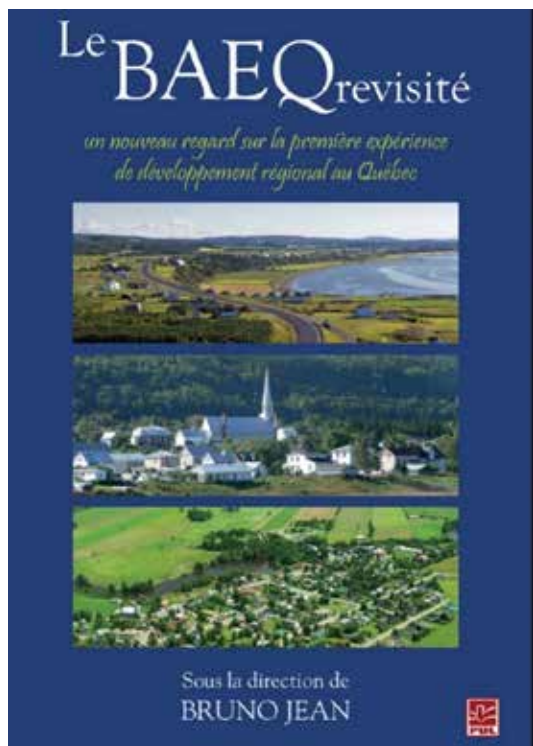
Page couverture de l'Entente de coopération Canada-Québec 1968-1976.

Dès la première semaine, ayant pris contact amical avec le personnel et le boss, un ex du BAEQ et de surcroît un sans-gêne aux propos sans détour, me voilà plongé, plutôt « noyé », dans mes mandats : responsable du suivi des dossiers du secteur « ressources »

(agriculture, forêts, pêches maritimes, mines) inscrits à l'Entente générale de coopération Canada-Québec 1968-1976 (Plan de développement du Bas Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine)<sup>4</sup>, de corvée comme scribe à la rédaction de rapports et correspondances destinés au « central » (Québec) ainsi qu'à des « élites » régionales et de toutes autres tâches de terrain (réunion, assemblées, comités, etc.) rattachées à mes fonctions. À vrai dire, je ne pouvais anticiper mieux ; un job de voyages et d'action. Le « baptême du feu » ne saurait tarder !

4 Entente générale de coopération Canada-Québec 1968-1976 entre le ministre de l'Expansion économique régionale du Canada et le ministre responsable de l'office de Planification et de Développement du Québec conclue le 26 mai 1968 et amendée le 10 septembre 1971 ; 411.3 millions \$ partagés 75% fédéral, 25% provincial. L'Entente comprend quatre « Groupes de secteurs » totalisant 38 programmes amenant à plus d'une centaine de projets. Concernant les forêts (Secteur 1.2) inscrites au Groupe I (Aide à la modernisation et au développement des ressources de base et à la création d'activités nouvelles), leur mise en valeur se décline en quatre programmes : 1.2.1 – Aménagement forestier ; 1.2.2 – Achat de seigneuries et de droits de concessionnaires ; 1.2.3 – Expérimentation et démonstration ; 1.2.4 – Restauration forestière et reboisement. Quant à la « relo », elle est enchâssée au programme 3.1.2 – Incitation à l'urbanisation du Groupe III (Développement social, formation des adultes et mobilité). Démarrée en 1970, la relo comporte deux volets successifs : 1) l'A.C. 1621-70 : relo obligatoire et collective après un vote majoritaire à 80% de tout citoyen citoyenne de 18 ans et plus en faveur de la fermeture, 12 paroisses fermées ; 2) l'A.C. 2874-72 : relocalisation individuelle et volontaire. Terminée en 1974, la relo a totalisé quelque 4000 personnes.

# DEVOIR DE MÉMOIRE : JEAN-PAUL GENDRON



Page couverture de la publication: Le BAEQ revisité fait le point sur la fermeture des paroisses. Les Presses de l'Université Laval, juin 2016.

Mais avant de poursuivre cet entretien, il convient de faire un (trop) court historique du BAEQ.

**Origine:** une demande conjointe du Conseil d'orientation économique du Bas-Saint-Laurent (COEB) et du Conseil régional d'expansion économique de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CREEGIM).

**Mission:** Élaborer un plan de développement pour amener la « région-plan » au niveau des moyennes socio-économiques provinciales. (On conviendra que cet énoncé est un raccourci facile. Son explication détaillée tient sur plusieurs pages.)

**Financement:** Loi (fédérale) ARDA<sup>5</sup> de 1960

**Durée:** 1963-1966

**Budget (dollars de l'époque):** 3 850 000\$

**Gérant général:** Henri Têtu

**Aménagiste-en-chef:** Guy Coulombe

**Président:** Me Georges-Henri Dubé, Notaire, Mont-Joli

**Siège social:** Mont-Joli

Faut-il le rappeler avec insistance, le Québec d'alors ne disposait d'aucun plan de développement d'ensemble de son territoire. Aucune expérience en la matière, aucun comparable, aucune méthode éprouvée. Le BAEQ taille dans le neuf! Et au Canada, une expérience semblable? Ne connais pas! Il y a bien sûr, côté américain, la *Tennessee Valley Authority* des années 1930; une référence qui a ses limites en fonction du contexte québécois. Mais c'est l'époque, notons-le, du « Maître chez nous! » bien calibrée et marquée par la nationalisation de l'électricité, le rapport Parent et, entre autres, finalement déposé en 1970 au fédéral (MEER)<sup>6</sup>, le très discuté Rapport Martin, Higgins, Reynauld, *Les orientations de développement économique régional dans la province de Québec*. Disons-le, cette dernière « brique » a ajouté un carburant aux agitations rurales de la « région-plan ». À l'ODEQ, fallait penser vite!



Page couverture du chapitre 1 du rapport du BAEQ, juin 1966.

Donc, en juin 1966, le BAEQ « accouchait » d'un plan de développement en 10 volumes dépassant les 1 500 pages, précédé en 1965 d'une esquisse du plan d'autant de pages. Ministres et hauts fonctionnaires en sont saisis; une négociation fédérale-provinciale est enclenchée et traduite en programmes de développement. Et en mai 1968: début des opérations de l'ODEQ qui recrute quelques « intellos » du BAEQ qui ne tarderont pas à faire carrière à Québec!

Le 28 juin 2016, à Mont-Joli, à l'initiative du [Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est-du-Québec](#) (GRIDEQ) de l'UQAR<sup>7</sup>, était célébré

5 Aménagement rural et développement agricole.

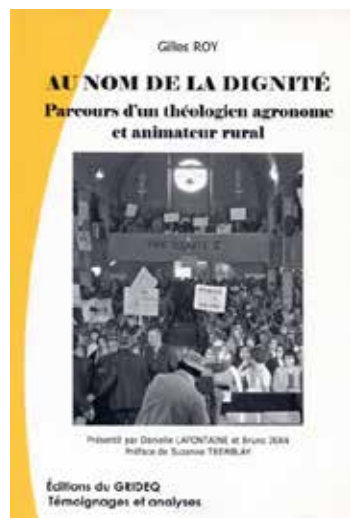
6 Ministère de l'Expansion économique régionale.  
7 Université du Québec à Rimouski.

# DEVOIR DE MÉMOIRE : JEAN-PAUL GENDRON

dans la discrétion, en présence de « survivants » du développement régional des années 1960 et 1970, le 50<sup>e</sup> anniversaire du dépôt du rapport final du BAEQ. Pour l'occasion, et la postérité, à l'initiative du GRIDEQ et de Bruno Jean, professeur émérite de l'UQAR, après quelques allocutions de circonstances, le livre *Le BAEQ revisité, un nouveau regard sur la première expérience de développement régional au Québec* était lancé. Voilà un devoir de mémoire apprécié !

Pour en revenir au néophyte que j'étais à mon arrivée à l'ODEQ, j'ai donc « plongé » rapidement dans la substance des dossiers « ressources ». Au fil des semaines, ma plume s'est adaptée au « style gouvernemental » et j'ai pris goût au « terrain », à ce « contact intimiste » avec des leaders locaux qui m'ont permis d'établir un lien de confiance réciproque en regard des enjeux de compréhension de la source et des problèmes consécutifs à leur « sous-développement ».

J'ai aussi croisé des interlocuteurs à la compétence et aux propos bien affirmés, convaincants par leur écoute et leurs idées. Et je n'hésite pas à mentionner au temps du FRUL actif au Bas-Saint-Laurent dans les années 1970 : MM. Gilbert Paillé, Louis-Jean Lussier, Marius Mignault et autres professionnels de la forêt habiles en transfert de connaissances et sachant utiliser un langage aussi simple que précis auprès de forestiers expérimentés et en devenir.



Page couverture de l'autobiographie de Gilles Roy, *Au nom de la dignité*. Éditions Gridex, 2012.

Ajoutons que mes fréquents contacts et réunions au Conseil régional de développements (CRD) dans le cadre de suivis ou « juste pour être au courant de ce

qui s'y tramait » m'ont fait connaître plus intimement les Jean-Guy Gagnon (Société d'exploitation des ressources de la Vallée de la Matapédia – [SER de la Vallée](#)), Rosaire Beaulieu (Groupement forestier de Restigouche), Charles Banville (Opération Dignité I), Jean-Marc Gendron (Opération Dignité II), Gilles Roy (JAL)<sup>8</sup>, et autres Léonard Otis (Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent), des leaders avisés, convaincus des potentiels agroforestiers du « haut-Pays bas-laurentien » et de la volonté des populations locales à y « vivre dignement ». Leur mantra : « Aménager au lieu de déménager ». En regard des dossiers et projets reliés aux questions forestières qui m'incombaient à l'ODEQ, les années 1970 et le début des années 1980 sont riches d'événements. Non pas qu'il s'agit-là d'affaires, voire de rebondissements, qui ont garni les médias régionaux, mais bien d'initiatives significatives qui ont bien caractérisé l'appropriation par les milieux ruraux du Bas-Saint-Laurent de certains leviers de développement économique « attachés » aux forêts. Retenons-en quelques-uns, chacun ayant sa petite histoire :

**19 septembre 1973** - « Baptême du feu ! » j'ai écrit plus haut ! C'en est le jour ! La Coopérative de développement agro-forestier du JAL membre d'OD II, est toujours en attente d'une réponse à sa demande de contribution financière de l'ODEQ à son fonctionnement. La réponse tarde malgré l'appui technique de la Faculté d'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval. Le directeur de la coopérative, Gilles Roy, convoque des représentants de l'ODEQ à une réunion spéciale au couvent d'Auclair pour savoir où en est rendue la demande. Instruction du boss : « **Vous leur direz que le groupement forestier<sup>9</sup> peut faire la job.** »

Arrivés sur place en soirée, surprise ! La salle du couvent est comble, quelque 350 personnes et une estrade pour les invités. La salle est bien animée par des « spécialistes » en ces choses. Notre réponse alimente la grogne ; l'agitation est palpable. Des « forts en gueule » proposent de nous faire un procès ; la salle acquiesce. On nous enferme dans un local attendant sous surveillance de religieuses du couvent,

8 JAL : Saint-Godard-Le Jeune, Saint-Émile d'Auclair, Saint-Juste-du-Lac, municipalités à l'est du lac Témiscouata. En savoir plus : [Histoire du JAL](#).

9 Nouveau type d'organisation de mise en commun de propriétaires forestiers dont la création est soutenue et encouragée par le MTF.

# DEVOIR DE MÉMOIRE : JEAN-PAUL GENDRON

thé et biscuits maison au menu. La salle délibère; il est passé minuit. Verdict: considérant l'impasse d'une promesse de fonctionnaires, les leaders en présence nous font signer un engagement sur notre « foi d'honnête homme » que nous sommes disposés à œuvrer, selon nos compétences personnelles, au maintien de la coopérative dans sa mission de développement. Arrivée à la maison (Rimouski): aux premières lueurs de l'aube. Un jour, ou deux, plus tard, les pages régionales du Soleil font état d'une « séquestration » de fonctionnaires au JAL. Début octobre: une douzaine de représentants régionaux sont en « conciliabule » au JAL avec des représentants de la coopérative. Un chèque de 26 000\$, avec signature « ODEQ », est remis à Gilles Roy. C'est le lancement d'une épopée imitée et largement documentée depuis.



Page couverture de la publication *Défaire la défaite*. Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est-du-Québec. 1982. 116 p.

**1972-1974** - Le FRUL est actif au Bas-St-Laurent forestier dans le triangle Trois-Pistoles - Amqui - Matane.

Mandaté par l'ODEQ et le ministère des Terres et Forêts (MTF), il observe, consulte, analyse, évalue le potentiel forestier en termes d'aménagement et de durabilité comme un complément majeur à d'autres ressources du milieu dont l'agriculture. En cela, les Opérations Dignité et le Conseil régional de développement de l'Est-du-Québec (CRD) via son Comité permanent d'aménagement du territoire de l'arrière-pays (CPATAP) font valoir leurs recommandations. Considérant la volonté populaire en regard de la mise en valeur des ressources agroforestières, le FRUL « accouche » finalement, entre autres recommandations, d'une formule hybride de groupement forestier: la Société d'exploitation des ressources (SER). Ainsi, cinq SER sur le territoire à l'étude: Basques, Neigette, Mitis, Vallée, des Monts, qui correspondent à autant d'unités d'aménagement de la forêt privée.



Mot d'appréciation de Jean-Guy Gagnon à Jean-Paul Gendron, 1982.

La SER de la Vallée de la Matapédia, maintenant une coopérative forestière, en est un exemple réussi: aménagement forestier en forêt privée (1200 membres), interventions en forêt publique, une ferme d'élevage bovin (vendue à un privé), une pourvoirie (territoire Faribault), deux pépinières (Lac-au-Saumon et Forestville), une érablière acéricole (62000 entailles). Directeur fondateur: Jean-Guy Gagnon; un des premiers actionnaires: l'ex-sous-ministre Gilbert Paillé<sup>10</sup>; un autre supporteur des débuts maintenant membre sociétaire auxiliaire: Jean-Paul Gendron.

On aura donc compris, que dès 1972, à l'ODEQ « le vent commence à tourner » en faveur des populations rurales du « haut-pays » bas-laurentien. Ce sera bientôt la fin définitive des programmes de fermeture de paroisses et de relocalisation. Mais l'heure n'est pas à jubilation, le travail de réappropriation du territoire à l'enseigne de l'aménagement intégré ne fait que commencer.



Mémoire de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec. L'aménagement du territoire par le développement communautaire. 1975.

<sup>10</sup> [Ma vie de forestier québécois : autobiographie publiée à titre posthume | BAnQ numérique](#)

## DEVOIR DE MÉMOIRE : JEAN-PAUL GENDRON

**1974** - Jean-Paul Gendron reçoit une lettre de l'Office des professions du Québec; proposition: administrateur externe au conseil d'administration de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ) pour la période 1974-1978. Est-ce une consécration pour mon enthousiasme sur la « cause forestière » du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie? Allez savoir! Dès mon entrée en fonction, mon vécu en développement régional est mis à contribution. Les ingénieurs forestiers du bureau régional du MTF à Rimouski m'en sont reconnaissants. La question de l'aménagement du territoire revenant régulièrement dans l'actualité et considérant que cette matière interpellait les ingénieurs forestiers, Yvon Dubé, ing.f., membre du comité administratif de l'OIFQ, propose que l'Ordre dépose un mémoire sur l'aménagement du territoire se voulant complémentaire au mémoire de 1975 rédigé de concert avec l'Ordre des agronomes: *Le zonage intégré du territoire québécois: une urgence (vers une méthodologie du zonage)*. Un « comité de corvée » est mis à l'ouvrage regroupant Yvon Dubé, Raymond Dion, président de l'OIFQ, Roger Gosselin, Henri LeBlanc, Marc Côté et Jean-Paul Gendron. Le rapport *L'aménagement du territoire par le développement communautaire* est déposé au cabinet du ministre responsable de l'OPDQ (et de l'aménagement du territoire), Jacques Léonard, au printemps 1977. En gros, il est proposé que l'aménagement du territoire (loi en devenir, adoptée en décembre 1979) soit, entre autres, calqué sur les bassins versants et que les populations locales et instances régionales soient mises à contribution dans son développement; l'exemple de l'Est-du-Québec est mentionné.

**1975** - Année fertile en événements. Ça « grouille » en territoire Opérations Dignité et au JAL. Le Comité permanent d'aménagement du territoire de l'arrière-pays (CPATAP) et son « mentor » le CRD de l'Est-du-Québec entretiennent l'enthousiasme et l'action. Le GRIDEQ (UQAR) y trouve matière à études et interprétations sociologiques. Les sciences sociales « jubilent ». Et l'ODEQ devenue l'OPDQ-Est suit la « parade »; approche suspecte pour certaines élites urbaines inquiètes de cette mouvance inhabituelle des « colonies »; appréhensions budgétaires pour les « apparatchiks » de la Grande-Allée.

Une étude de planification urbaine est mise en chantier: la désignation de centres (urbains) agroforestiers dans l'arrière-pays, agglomérations dotées éventuellement d'infrastructures pour en

faire de véritables centres de services pour les collectivités environnantes. En cela, l'esprit de cette planification correspond à une recommandation du BAEQ à savoir de diviser la région-plan en 25 entités municipales en mesure de se doter des compétences et services voulus à la gestion du territoire. Faute de consensus chez les intéressés, l'étude est tablettée.

Le 19 mars, à Esprit-Saint, un comité spécial de représentants du milieu adhérents à OD-II et d'agents de l'OPDQ-Est explique à un consultant en urbanisme, Gaston Saint-Pierre et ass., le besoin d'une stratégie touristique comme facteur d'attractivité complémentaire au « besoin » agroforestier. L'étude deviendra source d'inspiration ultérieurement.

Le 15 avril, Kevin Drummond, ministre des Terres et Forêts, est en ville à Rimouski. Le CRD et une de ses nouvelles « patentes », la Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est-du-Québec (SAIREQ), demandent au ministre et ses accompagnateurs de reconnaître, avec évidemment budget, ladite société comme instance d'encadrement technique en aménagement forestier et en soutien à des initiatives économiques, voire industrielles, locales. C'est le choc, oh hérésie! Le ministre en fume son cigare par le bout allumé! L'assemblée ayant eu lieu au sous-sol de l'église Saint-Pie X, les lumières du Saint-Esprit n'étaient pas très éclairantes en cette journée printanière. Et, comme d'habitude, par pression politique, l'OPDQ-Est est venu en support budgétaire à la SAIREQ en sa qualité de « commissariat industriel » pour le « Haut-pays » rural du Bas St-Laurent. Était-ce une prémisse à l'effet que 21 ans plus tard, l'assistance technique à l'aménagement en forêt privée serait dispensée par des conseillers forestiers (groupements et indépendants) accrédités par les agences de mise en valeur de la forêt privée?

En octobre 1975 a lieu un événement très important, soit la visite d'une délégation de sous-préfets français à Sainte-Paule. Cette visite a consolidé l'approche, à l'ODEQ, du maintien des populations rurales sur le territoire de l'arrière-pays du Bas-St-Laurent. En cela, les travaux du FRUL, entre autres, ont permis de développer un argumentaire solide à la valorisation économique de ce territoire, une démonstration de poids pour le OD. En octobre 1975, les derniers dossiers de relocalisation selon l'A.C. 2874-72 (relo volontaire et individuelle) étaient en fermeture.

# DEVOIR DE MÉMOIRE : JEAN-PAUL GENDRON



Sainte-Paule (Matane), oct. 1975  
Visite d'un groupe de sous-préfets français

Visite en octobre 1975 d'une délégation de sous-préfets français à Saint-Paule.

**Fin octobre:** Sainte-Marguerite-Marie sur les plateaux nord de la Matapédia, l'église de la paroisse est pleine, déborde même, comme au temps des ferveurs religieuses. L'« officiant » est Jean-Guy Gagnon, directeur général de la Société d'exploitation des ressources (SER) de la Vallée. Une haie d'honneur pointant scies mécaniques pétaradantes vers ce ciel ensoleillé d'automne accueille des « officiels » hauts gradés du MTF. Ils prennent place à l'avant jadis réservé aux notables et marguilliers. L'« homélie », à peine amplifiée par l'électronique, résonne dans toutes les oreilles: « On veut nos lots! ». Le slogan est répété par affichage dans la foule. Au dire des compagnons forestiers de l'orateur, des bûcherons-à-la-dure de jadis, l'accès au bûcheronnage des lots publics intramunicipaux présente un potentiel d'emplois, et même d'entreprises, pour soustraire les travailleurs de la forêt à la dépendance chronique de l'assurance-chômage. Quelque 14-15 mois plus tard, le MTF ouvre un bureau à Causapscal; un « agent des terres » y reçoit et examine les requêtes d'accès aux lots publics intramunicipaux à des fins d'aménagement et de récolte: 500 acres et plus d'un seul tenant à la SER, en deçà de cette superficie: aux propriétaires limitrophes, dans les deux cas moyennant redevances forestières.

Et à noter concernant le soussigné, à la fin de l'été 1975, il achète et entame la restauration d'une maison ancienne en pièces sur pièces, 100% « matière

lignee », sur un lopin de cinq acres flanqué de deux fermes laitières. 1 500 épinettes blanches et 500 pins gris y sont plantés l'année suivante.

**Printemps 1976** - De la grande visite à l'OPDQ-Est. Dans le bureau du ministre, rarement vu en cette officine, une délégation de « supérieurs » de Québec, PDG de l'Office en tête, nous font part qu'il est temps que d'autres SER manifestent la polyvalence entrepreneuriale de la SER de la Vallée. Il y va d'un essor économique accentué de l'arrière-pays, les indicateurs économiques favorables n'étant pas à la hausse. Le territoire choisi: les SER des Basques et de la Neigette; objectif: créer de l'emploi par l'aménagement intégré des ressources. La relo est définitivement une affaire du passé, même si quelques chantres de la sociologie universitaire y font encore leurs choux gras. Ce projet spécifique du BAEQ aurait-il imprégné ou « coloré » l'ensemble du plan comme une recette de développement régional à l'index?

Après politesses et civilités d'usage... pour réchauffer les esprits, les échanges convergent vers l'« os » dans l'affaire. Le « cœur » de ce grand territoire surtout forestier (des terres publiques) est « clubé ». Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche (MTCP) possède déjà dans ses « cartons de planification » une opération de déclubage systématique, les ministériels concernés étant bien conscients que l'accessibilité à ces espaces exclusifs à des biens (ou mieux) nantis est un enjeu de société majeur. On connaît la suite. Mais dans le cas de Basques-Neigette, les locaux doivent être mis à contribution puisqu'ils ont développé des aptitudes à se mobiliser sur des enjeux de développement communs – OD-II aidant –, ils connaissent l'ensemble du territoire circonscrit pour y avoir bûché, parfois braconné, et par le biais des SER ils acquièrent des habiletés de gestion des ressources.

Un comité technique est vite mis sur pied piloté par l'OPDQ-Est – devinez par qui? – composé de représentants chevronnés du MAC (agriculture), du MTF et du MTCP, lequel comité est associé à un regroupement de délégués du milieu encadrés par le CRD. Un an et quelques mois plus tard, le plan Basques Neigette est déposé aux autorités centrales suivi d'une programmation financière quinquennale.

## DEVOIR DE MÉMOIRE : JEAN-PAUL GENDRON



Saint-Guy (OD II), sept. 1976

Réunion publique d'information, projet Basques-Neigette

Jean-Paul Gendron au micro lors de l'assemblée publique de septembre 1976.

En résumé très condensé, Basques Neigette c'était, et c'est toujours à certains égards: une rallonge budgétaire aux SER des Basques et de la Neigette à des fins d'aménagement forestier, une amélioration de la production agricole ainsi que sa diversification et, pièce de résistance, le déclubage de 106 milles carrés de territoire public comptant 144 lacs toutes dimensions confondues – la plus forte concentration de lacs à l'est de Québec – contrôlés par sept clubs privés comptant 96 membres dûment inscrits. Après quelques heurts prévisibles de la part des déclubés, une structure de gestion est mise en place – Le territoire populaire Duchénier – composée de représentants légitimés par leur structure respective: SER, municipalités, Conseil de comté, Conseil des loisirs de l'Est-du-Québec, CRD; des délégués du gouvernement y participent. Aujourd'hui (2022), évolution structurelle oblige, ce vaste territoire de « loisirs de plein air » est devenu la Réserve faunique Duchénier, un établissement couru de la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ).

**Automne 1976** - Inauguration de la cartonnerie de Cabano: Cascades / Norampac. L'impact de cette usine moderne, en plus d'être significatif pour l'emploi local, a grandement bénéficié aux producteurs forestiers du Bas-St-Laurent puisque son approvisionnement consistait presque exclusivement en feuillus peupliers-trembles bien qu'une garantie d'approvisionnement de 100 000 cunits soit rattachée à l'entreprise. L'usine étant proche du lac Témiscouata, une unité d'épuration des eaux dernier cri s'imposait; un autre partenariat de l'Office.

Si cette usine est une fierté autant du Témiscouata que de Cascades, elle tient à une histoire qui remonte à 1970 alors que Cabano et sa région proche voyaient se fermer ou « tourner au ralenti » des entreprises liées à la transformation du bois. Une autre forme d'exil humain s'amorçait, qui s'ajoutait au désarroi régional sur le dépeuplement accéléré de l'arrière-pays. Prenant les choses en main, le maire de l'époque (Cabano), Guy Michaud, par pressions politiques et manifestations populaires, a eu finalement gain de cause. C'est une autre histoire de développement régional à raconter en détails.

**1977** - Ça brasse encore en « pays » d'OD-II. Attirée par des « allumés » d'Esprit-Saint voulant doter la municipalité d'une entreprise de sciage dont les madriers et les bardeaux de cèdre, entre autres, seraient des produits vedettes, une jeune équipe férue de cinématographie et fort active dans la « faune culturelle » de Rimouski s'organise pour produire un « brûlot » pour dénoncer des coupes abusives en forêt publique dite « les 30 milles carrés » au sud du village. Un industriel y avait été actif l'hiver précédent. Au lancement du film *Une forêt pour vivre*<sup>11</sup>, un scénario inspiré du JAL amène la salle communautaire bondée d'Esprit-Saint à exiger des engagements de la « brochette » de fonctionnaires présents et passés à la « grillade » du ressentiment populaire. Le représentant de l'OPDQ-Est est à nouveau dans une situation de « déjà vécue ».

Passons sur les tribulations de l'affaire depuis cette soirée agitée de l'automne 1977. Deux ans plus tard, les moteurs de la scierie d'Esprit-Saint ronronnaient à plein régime et la cour à bois était stockée. Et une contribution financière de l'Office à bonifier le plan d'affaires.

Toujours en 1977, le soussigné acquiert son premier lot à bois: 65 acres au 3<sup>e</sup> rang de Saint-Fabien. L'achat d'une Partner R420 ainsi qu'un casque dur orange donne du « pep » pour le lancement des premiers travaux.

11 <http://collections.cinematheque.qc.ca/recherche/oeuvres/fiche/66652-une-foret-pour-vivre>



## DEVOIR DE MÉMOIRE : JEAN-PAUL GENDRON

**1979** - La Société d'exploitation des ressources (SER) des Basques évoluant sur un territoire où les feuillus durs, bien qu'abondants, ne trouvent pas preneurs par manque d'usines de sciage de bois francs ou de qualité inappropriée pour le sciage, considère, après suggestion de consultants endossée par le MTF, la construction d'une usine de fabrication de charbon de bois. Des partenaires financiers locaux, auxquels s'associe l'ODEQ via une subvention, en arrivent à mener le projet à terme qui sera récupéré des années plus tard par Briquette Dégelis.

Cette même année, le soussigné acquiert 177 acres répartis sur trois lots contigus à Saint-Mathieu-de-Rioux, lesquels sont immédiatement placés sous régime d'aménagement à la SER des Basques.

**1981** - La TBE (tordeuse des bourgeons de l'épinette) se goinfre dans les sapinières privées et publiques du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie. Wladimir A. Smirnoff n'hésite pas à goûter à l'insecticide naturel qu'il a concocté, le *Bacillus Thuringiensis* (BT). Si la progression de l'insecte ravageur est ralentie par les mixtures miraculeuses des scientifiques, il demeure que les pertes de « bois debout » anticipées amènent la filière forestière régionale à accélérer la cadence de la récolte des résineux atteints et de ceux qui le seront à court terme. En corollaire, l'impact sur les scieries, grosses et petites, se traduit par une disponibilité accrue qui commande en aval des livraisons aux usines d'équipements de sciage et de classement performants. Des fonds disponibles à l'OPDQ sont donc combinés à d'autres sources de financements gouvernementaux et privés pour la modernisation de la trame industrielle du sciage. Des groupements forestiers s'y aventurent.

**1982** - Le Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent (SPBBSL) est d'avis que ses membres ne reçoivent pas leur quote-part des bois vendus aux papetières. Pressions politiques s'ensuivent afin de procéder à une étude de localisation d'une papetière de laquelle le Syndicat tirerait avantage. Léonard Otis, leader rassembleur et bien connu pour être un ardent protagoniste de cette option, multiplie les représentations politiques entre autres auprès du CRD. Instruction est donc donnée par le ministre de l'Énergie et des Ressources, aussi député de Matane, Yves Bérubé, de procéder à l'évaluation de sites potentiels. Sept localités sont proposées

dans le secteur Matane-Matapédia. Les avantages concurrentiels de Matane donnent préférence à cette ville de bord de mer déjà nantie d'infrastructures urbaines et ayant un historique avantageux en développement industriel, pâtes et papiers compris. Mais le projet n'aura pas les suites espérées.

La décennie 1980 a connu son lot de sommets économiques régionaux. Si la démarche portait davantage sur la région administrative, des circonscriptions électorales et des MRC ont aussi tenu de telles assises de concertation sur des enjeux économiques. La grande région du Bas-St-Laurent a tenu ce rassemblement régional de leaders politiques et socio-économiques en 1988. Mais de pareils exercices d'introspection collective de moindre ampleur territoriale menant à des projets porteurs de développement économique ont aussi mobilisé des élites locales. Et des enjeux sur une valorisation des forêts en termes d'aménagement et de transformation du bois ont rappelé avec force que l'avenir de ces espaces économiques – les régions – est indissociable de leur couvert forestier. L'OPDQ-Est a été évidemment aux premiers rangs de l'organisation et de la tenue de ces forums d'où devait se dégager une vision optimiste de l'avenir.

Pour revenir à la question de départ, j'ai vécu cette période de ma vie autant sur le plan personnel que professionnel avec... enthousiasme parfois empreint de nervosité. Une fois l'entente fédérale-provinciale 1968-1976 terminée, d'autres programmes (développement régional, soutien à l'entreprise et mesures conjoncturelles) ont été introduits à la même enseigne. Chaque événement, chaque projet auquel l'OPDQ-Est était associé représentaient autant de défis d'imagination et de stratégie pour en arriver à une ou des solutions porteuses de développement et de diversification économiques... totalement ou en partie. La satisfaction n'était pas toujours unanime, mais on sentait qu'on avançait, qu'on allait quelque part. Il y avait un Plan... si perfectible soit-il ! Chaque intervention exigeait des capacités tactiques bien appuyées sur une orientation stratégique.

Cette liste chronologique un peu disparate, un patchwork d'événements et de projets à caractère forestier auxquels j'ai été associé, tient, à mon avis, à une vision et une motivation solidement partagée par les gens qui les ont vécues. Des « sectoriels » grincheux habitués à travailler avec ou sur des

## DEVOIR DE MÉMOIRE : JEAN-PAUL GENDRON

matériaux tangibles, rictus en coin, nous traitaient de « pelleteux de nuages ». En développement régional, il importe impérativement de voir au-delà de l'horizon; les connaissances, l'expérience et l'imagination sont indissociables de ce savoir-faire. Quand on dégage ou met en terre un plan d'épinette blanche ou d'érable à sucre, il faut l'imaginer à maturité comme « un » dans une immense forêt... en équilibre écosystémique.

Il y aurait encore beaucoup à dire et redire.

**CONTEXTE:** Depuis 1963, les gouvernements provincial et fédéral ont investi des sommes d'argent considérables dans le but de revaloriser la situation économique de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent. Ces investissements visaient à diminuer les disparités économiques entre cette région et le reste de la province. Après 10 ans de recherches (1972), de planification et d'aménagement, les résultats obtenus diffèrent passablement de ceux escomptés. La population continue à décroître, le taux de chômage demeure toujours aussi élevé et les déséquilibres économiques intrarégionaux se sont accentués. L'expérience d'aménagement semble avoir été beaucoup plus profitable pour ceux qui l'ont faite que pour la population concernée. Source: 'Le développement régional de l'Est-du-Québec de 1963 à 1972', Cahiers de géographie du Québec, 17(41), 283-316.

**Question 2 : De votre point de vue, les diverses structures gouvernementales de l'époque (BAEQ, ODEQ<sup>12</sup>, OPDQ, MTF<sup>13</sup>) ont-elles répondu de façon satisfaisante aux attentes du milieu ?**



Les structures gouvernementales dans l'est-du-Québec de 1961 à 1968.

Venant de cet universitaire, Clermont Dugas, cette déclaration ne me surprend guère. Il est vrai que les écrits de cet intellectuel critique du développement de l'Est-du-Québec, à la diatribe bien acérée et distingué membre du GRIDEQ, ont alimenté les débats et la grogne des populations visées par la fermeture de paroisses dites marginales. Mon boss, à l'époque, le voyait jusque dans sa soupe ! Mentionnons ici le « coulage » chez des leaders régionaux du Rapport Métra, sorti au début des années 1970, avec l'approche d'un « ordonnancement de la trame urbaine de l'arrière-pays » – ou quelque chose de semblable – qui avait établi une liste de quelque 80 paroisses à... fermer. Et à l'ODEQ, dont j'étais, nous n'avions aucune intention d'aller dans le sens de ce rapport. D'ailleurs le CRD et ses comités spécialisés, grands défenseurs de la dynamique des OD, nous avaient à l'œil. La suite est racontée plus haut.

J'ajoute néanmoins en regard du travail d'examen rétrospectif et d'analyse des universitaires que ces derniers apportent utilement des éclairages bénéfiques aux planifications régionales.

<sup>12</sup> Office de Développement de l'Est-du-Québec (ODEQ) mis en place en 1968 afin de coordonner l'exécution des diverses politiques et mesures de l'Entente de développement préparée par le BAEQ.

<sup>13</sup> Ministère des Terres et Forêts

Avec le recul d'une quarantaine d'années, est-ce que le Bas-St-Laurent, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine pataugent dans l'indigence collective? J'apprécierais qu'on explique du haut de ces chaires comment ou pourquoi, dans le cas de l'Est-du-Québec, quatre CEGEP, un Institut maritime, une Université de calibre international, un centre de recherche océanographique unique dans sa mission (les estuaires), des parcs « nationaux » particulièrement attractifs (Bic, Témiscouata, Forillon), une dynamique forestière et agricole unique au Québec, des parcs industriels municipaux et de pêches maritimes totalement occupés, des stations touristiques courues... – arrêtons ici cette litanie – comment donc, ces « équipements régionaux » inscrits ou mentionnés, dans leur essence, au BAEQ et autres planifications pilotées régionalement, n'ont pas stimulé l'essor économique et social de la « région-plan »? Peut-être que le revenu moyen per capita n'atteint pas la moyenne québécoise surtout dans les zones rurales, mais qui oserait dire que l'ensemble de l'Est-du-Québec, surtout les populations du « Haut-pays » n'ont pas atteint un niveau de fierté et de confiance en eux-mêmes pour occuper « dignement » et efficacement leur territoire? Et idem, comme autres exemples, de Charlevoix et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Mettre en œuvre une planification régionale de développement socio-économique, c'est travailler avec de l'« humain ». Ce qui était un enlignement stratégique bien documenté et réfléchi un jour devient le lendemain, selon plein de facteurs que la psychologie des individus et des foules pourrait expliquer, une affaire à revoir en partie ou en totalité. Et le plan du BAEQ, par plus que les plans ou stratégies de développement régional préparés, par exemple, par les conférences régionales des élus (abolies en 2015) n'avait la prétention d'une immuabilité permanente. Les régions du Québec ne sont pas des soviets. L'acronyme « BAEQ » serait-il devenu un même négatif menaçant indistinctement tout plan de développement régional?

Je laisse la réponse à cette question à des spécialistes ou universitaires en cette matière férus d'analyses et de calculs. J'étais un « opérationnel » qui devait puiser dans les plans de développement savamment établis par d'autres experts, c.-à-d. consultants, direction spécialisée de ministère ou organismes publics. L'action sur le terrain n'a jamais été la copie

conforme d'une planification savamment orchestrée en des officines feutrées. Des conjonctures, des imprévus, des oublis, des interprétations relatives ou erronées, des décalages dans les échéanciers, des réactions fortes aux actions planifiées imposaient une certaine improvisation dans l'exécution. Les exemples du temps présent abondent. Est-il utile d'en dresser la liste? Le contrecoup des OD aux projets de relocation pourtant planifiés par des « maîtres » en aménagement du territoire en est un exemple marquant. Un plan de développement régional ou local n'est pas une affaire définitive et interchangeable ; les imprévus du temps font leur œuvre. Faut-il pour autant cesser de planifier? Ce serait dénaturer les leçons de l'histoire, annihiler les acquis de connaissances et d'expériences, et de vécus collectifs.

CONTEXTE: L'expérience des fermes forestières, sur des parcelles de terres publiques dans les années 1970, dont Léonard Otis a été un grand défenseur<sup>14</sup>, et par la suite, la formule de fermes forestières en métayage dans le cadre du projet de Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent sur d'anciennes seigneuries, n'ont pas connu de suites réelles.

### Question 3 : Quels regards portez-vous sur ces tentatives de mise en valeur des ressources de la forêt à échelle humaine ?



Photo 13:: Page couverture du livre Une forêt pour vivre, témoignage de Léonard Otis, 1989. Université du Québec à Rimouski, 1989. Collection personnelle de Pierre Mathieu, don de feu Gilbert Paillé.

C'était prévisible, mais il fallait tenter l'expérience. La tendance d'alors

était une appropriation par les forestiers locaux, voire les structures régionales comme les SER et groupements forestiers, des forêts privées et publiques à l'enseigne de l'aménagement et

14 Une forêt pour vivre. Témoignage d'un sylviculteur, Léonard Otis. Université du Québec Rimouski. 1989. 124 p.

de la durabilité productive des forêts. Avec les technologies de l'époque et un chômage cyclique, l'emploi forestier était bonifié en nombre et en durée; plus d'aménagement, de récolte et de savoir-faire, moins de prestation d'assurance-chômage. Les fermes forestières promues par Charles Banville (OD-I) rejoignaient cette approche.

CONTEXTE: En 1986, vous êtes passé de la direction régionale de l'Office de planification du Québec (OPDQ) du Bas-St-Laurent à celle de l'Estrie.

## Question 4: De façon générale, quelles étaient à l'époque les différences majeures entre les enjeux de développement de ces deux régions?

Par mes lectures préalables (Plan de développement régional Estrie produit par l'OPDQ et autres littératures sur le sujet dont celles reliées au Sommet économique régional de janvier 1985) et sur place, j'ai vite constaté que la forêt, surtout privée en tant que ressource de base n'était pas une priorité ni politique, ni régionale. C'était comme un acquis paysager bonifiant les loisirs de plein air, dont la chasse au chevreuil. D'ailleurs, demeurant en milieu rural, j'ai observé des pilleurs de lots à l'œuvre malgré la présence de groupements forestiers et une association forestière régionale plutôt active. Mais mon nouveau job m'amenait ailleurs.

En Estrie, dans les années 1970 et 1980, la trame industrielle omniprésente était, disons, achevée en ce sens qu'elle avait atteint des niveaux de diversification et de production qui la qualifiait comme « région industrielle ». D'ailleurs, 18 des 20 secteurs industriels au classement du ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC) étaient représentés dans l'ensemble estrien. L'emploi « roulait », mais certaines déficiences entre autres en formation et en adaptabilité à de nouveaux procédés manufacturiers et de gestion étaient notées. Le CRD et la [Maison régionale de l'industrie](#) en étaient rendus à ce constat. L'industrie touristique se dégourdissait et embarquait de plain-pied dans la promotion d'une région de destination touristique de « calibre international » vu ses caractéristiques communes avec les états limitrophes de la Nouvelle-Angleterre (Vermont et New Hampshire): la Station touristique internationale Magog-Orford était consacrée. Alors, parler d'aménagement forestier, même dans une région couverte à 75% de forêts à 90% privées revenait à tergiverser sur un sujet secondaire de développement régional. Le « cowboy » du Bas-St-Laurent (BSL) devait s'adapter aux enjeux économiques estriens et aux façons estriennes de faire. L'OPDQ-Estrie était un acteur parmi d'autres, son nouveau directeur régional ne faisait pas l'actualité comme au BSL. Donc, profil bas!



Charles Banville: 'Tirer leçon des Opérations Dignité'. Copie-écran de Forêt-Conservation, septembre 1982, p. 34.

En formule métagage, on bûche, on aménage, mais on est propriétaire de rien, hormis ses équipements forestiers. Quel degré de motivation par rapport au statut de propriétaire en retire-t-on? Abattre et ébrancher à la scie mécanique et débarder au chemin avec un cheval, un tracteur de ferme modifié « attelé » à une chargeuse bricolée, ou mieux un F4 DION, n'offre pas le rendement horaire à l'hectare ou m3 que le tandem multidébardeur. [Le profil du propriétaire forestier version 2012](#) établi par la Fédération de producteurs forestiers du Québec (FPFQ) ne priorise pas la production de bois (septième valeur sur 13). Il y a encore des irréductibles des « méthodes manuelles », mais à chaque forestier de vivre avec ses valeurs indépendamment du taux horaire. Faut-il le rappeler, le rendement soutenu est une affaire de grands propriétaires forestiers (terres du Séminaire de Québec, Solifor, Domtar, etc.).

Et, il est permis de l'anticiper, comme en agriculture, la foresterie tend vers le numérique; les forêts deviendront de gigantesques réservoirs de « data ».<sup>15</sup>

15 Une opinion: [de bûcheron 1.0 à bûcheron 4.0](#)

# DEVOIR DE MÉMOIRE : JEAN-PAUL GENDRON

Mais, tout de même, côté forêts privées et publiques, on s'inquiétait, au début des années 1970, de surexploitation dans le résineux et d'une industrie de transformation (sciage, déroulage, pâtes et papiers, meubles) qui affichait des pertes de productivité, donc de compétitivité. Une modernisation intensive de ce secteur était en cours dans les années 1980 : Domtar inaugurerait une nouvelle usine de « calibre mondial » à Windsor en remplacement de l'ancien monument à la rouille, Kruger se lançait dans le désencrage en soutien à la production de papier journal et de papiers-tissus, Cascades et Graphic Packaging étaient actifs à East Angus et le sciage résineux et feuillus accélérerait sa mise à niveau électronique-informatique pour plus de volumes. Bref, des mutations technologiques qui ont ragaillardé une industrie de transformation des produits de la forêt encore aujourd'hui compétitive.

La contribution des institutions d'enseignement supérieur (Université de Sherbrooke, Bishop's University, Cégep de Sherbrooke, Champlain College et le Séminaire de Sherbrooke) a contribué efficacement au développement et à la mise à niveau de compétences pour donner à la région l'élan nécessaire pour se positionner stratégiquement dans le « triangle Montréal - Trois-Rivières - Sherbrooke ». Et au Sommet économique de janvier 1985, suivi de la Biennale dudit Sommet en avril 1987 (j'y étais) une brochette de ministres saluait une Estrie avantageusement positionnée aux plans industriel et touristique, l'un, à l'évidence, ne nuisant pas à l'autre. Depuis, TAFISA à Lac-Mégantic est apparue dans le décor et le sciage, bien que fortement approvisionné par les livraisons US, mais moins nombreux en unités, a maintenu, globalement, sa qualité et sa compétitivité.

Après les « grappes industrielles », l'Estrie dispose maintenant de « zones innovations » ; la terminologie change, mais le dynamisme demeure. Et un nouvel acteur de concertation et de promotion des produits de la forêt est apparu dans les années 2000 dans le paysage économique de la région : le [Service intégré du bois](#) (SIB). Première, deuxième et troisième transformation égalent quelque 200 entreprises pour environ 30 000 emplois manufacturiers (1/5). La filière bois y a trouvé son compte.

Quant aux forêts (730 000 ha de forêts privées pour 9 200 propriétaires et 37 500 ha de forêts publiques en UA [unité d'aménagement]), propriétaires, groupements forestiers, syndicats forestiers,

conseillers forestiers indépendants, entrepreneurs et camionneurs forestiers, bien qu'affichant certaines dysfonctions dans leurs relations d'affaires, ont largement contribué, depuis 1996, chiffres à l'appui, à placer les forêts estriennes au cœur d'enjeux économiques et environnementaux majeurs. Elles prennent du mieux de décennal en décennal. Pas de quoi pour envier le BSL !

CONTEXTE : Comme mentionné, vous êtes depuis quelques années président de l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie<sup>16</sup> (AMFE).

## Question 5 : Comment l'Agence peut-elle contribuer à faire plus de place à la latitude professionnelle par rapport au cadre normatif des interventions en milieu forestier ?

J'ai l'impression que cette question est dictée par Groupements forestiers Québec (GFQ) qui avec une certaine récurrence fait savoir que « les agences coûtent cher et qu'il n'y a pas assez d'argent qui va sur le terrain ». J'y réponds en reprenant un élément du Message du président au rapport annuel 2020-2021 de l'Agence Estrie : *« C'est une chose de prendre en compte l'exercice du génie forestier dans l'aménagement forestier selon les enseignements académiques et guides sylvicoles, c'en est une autre de valider sur le terrain les principes et l'application des réglementations relevant des programmations du Ministère des forêts. »*

En clair, je doute que l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ) veuille s'ingérer dans le fonctionnement des agences où des milliers d'actes forestiers sont accomplis chaque année via les conseillers forestiers accrédités dans le cadre des compétences transférées à ces structures régionales par le MFFP selon la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (LADTF). L'an dernier, pour l'Agence Estrie, 8,8% des interventions relevant de prescriptions forestières, dans leur application sur le terrain, ont passé l'examen de la vérification opérationnelle (VO). Si quelques ingénieurs forestiers questionnent, parfois, la nature de la vérification, la majorité y voit plutôt une validation de leur prestation professionnelle et une « porte ouverte »

<sup>16</sup> Depuis 1996, l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie regroupe les propriétaires forestiers, l'industrie forestière, le monde municipal et le ministère des Ressources naturelles et a pour mandat d'orienter et de développer la mise en valeur de la forêt privée sur son territoire.

## DEVOIR DE MÉMOIRE : JEAN-PAUL GENDRON

sur l'Agence pour s'enquérir de précisions et conseils pratiques au maintien de la qualité des interventions d'aménagement et de récolte dans la cadre de la mission de l'Agence.



Boisé inspirant  
d'un proche voisin  
(Cookshire)

Comme président de l'Agence Estrie, il m'incombe, comme appui à la Direction générale, de m'assurer que chaque dollar investi en forêt privée dans le cadre des programmes dont nous sommes les mandataires du MFFP ait un impact significatif sur la valorisation et la productivité des forêts privées estriennes. Quand il y a problème avec un propriétaire ou avec un conseiller, ça se règle dans le bureau de la Directrice générale et j'en suis informé. Dois-je aussi faire savoir que 18% du budget de l'Agence provient de l'industrie? Ce partenaire l'a à l'œil! Aux derniers états financiers, l'administration, tous postes budgétaires confondus, représentait 8,8% des « produits totaux ». Les professionnels et professionnelles de la forêt privée en Estrie, y compris l'échelon technique, sont à leur affaire! Le cadre normatif est respecté tel qu'il se doit. Point!

**CONTEXTE:** Vous êtes impliqué depuis de nombreuses années au sein d'une multitude d'organismes et de comités forestiers et environnementaux, dont avec Nature-Cantons-de-l'Est depuis 2001.

### Question 6 : Quelles sont vos principales motivations à votre participation à titre bénévole à divers organismes reliés à la forêt et à l'environnement ?

Dans mes lectures à caractère philosophique – je ne me souviens plus du ou des auteurs –, il y a une trentaine d'années, j'ai lu : « L'évènement fondamental de l'existence est la rencontre avec la réalité. » et « La conscience est la substance de l'être. ». Traduction : « Il y a un défi, un problème, je veux faire partie de la solution! ». Voilà un leitmotiv qui transcende ma carrière au gouvernement du Québec (1972-1996) et mes engagements sociaux depuis 1996.

Je ne ferai pas étalage de tous les organismes ou structures régionales où j'ai été actif. Le tout a débuté comme conseiller municipal... élu, Canton Eaton (aujourd'hui fusionné avec Cookshire et Sawyerville), MRC du Haut-Saint-François (HSF), en novembre 1996. Ont suivi : comités spécialisés ou sectoriels au Conseil régional de développement de l'Estrie, Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) du HSF, Centre local de développement (CLD) du HSF, [ASTROLab du mont Mégantic](#), [Nature-Cantons-de-l'Est \(NCE\)](#), [ProGestion Estrie](#), [Association forestière du sud du Québec \(AFSQ\)](#), Journal régional HSF, accompagnement de candidats à la mairie locale et d'un aspirant-député aux élections fédérales, etc., plus : des jobines quelque peu payantes ou pas du tout : conseiller économique à la SADC du HSF, mentorat, conseiller stratégique pour petites entreprises, un intérim à la direction de l'Agence forêt privée Estrie (quelques mois en 2003), un contrat régional pour la Fédération des clubs de motoneiges du Québec, etc. Au cours de 10 dernières années, j'ai cumulé entre autres la présidence de [l'Agence forêt privée Estrie \(AMFE 2011-à ce jour\)](#) et de la [Table de gestion des ressources et du territoire de l'Estrie \(TGIRT 2012-2022\)](#). Dénominateur commun de toutes ces structures : le développement régional. Certains défis ont été plus ou moins réalisés, d'autres se sont soldés par un succès... d'équipe.

Concernant plus spécifiquement l'ASTROLab et NCE, outre les sujets d'ordre administratif, le premier organisme s'intéresse à la cosmologie, l'astrophysique et l'astronomie, alors que le deuxième organisme traite d'herpétofaune, de tourbière ombrotrophe, de tamias rayés, d'équilibre d'écosystèmes naturels...

alors qu'à d'autres tables, on cause ratio dettes-équité, de m<sup>3</sup>/ha, d'éclaircies précommerciales, du Pribec... On en vient finalement à conclure que notre planète est petite, fragile à sa surface et... menacée. L'équilibre entre toutes ces forces, ces enjeux entre l'écologie et l'économie, est un défi quotidien. L'indifférence n'a aucune prise.

Auprès des organismes reliés à la forêt et à l'environnement, tout en assumant ma tâche de membre du conseil d'administration lequel est le « gardien » de la vision stratégique de l'organisme, je suis en mode constant d'apprentissage et de mise à niveau de mes connaissances auprès de la permanence, des ingénieurs forestiers et des biologistes à la compétence bien affichée, doués d'aptitudes pédagogiques et partageant avec le conseil d'administration des valeurs environnementales communes.

En cela, je suis particulièrement reconnaissant au personnel de l'Agence Estrie, Lise Beauséjour, directrice générale, Marie-Josée Martel, « gardienne » du Plan de protection et de mise en valeur (PPMV) et Normand Bérubé à la vérification opérationnelle (retraité en déc. 2020); des ingénieurs forestiers motivés, actualisés dans leur discipline et qui font preuve quotidiennement d'un intérêt manifeste pour une culture forestière accessible au plus grand nombre préoccupé d'aménagement forestier et de conservation. Mes relations avec les partenaires opérationnels de l'Agence (conseillers ing.f. et personnel à la technique) n'en sont que meilleures. Et j'ai développé une maîtrise et un usage courant des acronymes forestiers!

CONTEXTE: L'adage dit que la forêt figure parmi les milieux naturels qui influencent le plus notre bien-être, mais que l'urbanisation a un peu déconnecté les citoyens de la nature.

## Question 7 : Est-ce que les connaissances aujourd'hui aident les jeunes à avoir une relation différente avec les arbres ? avec l'environnement ?

La réponse sera brève. Oui! À en juger par les manifestations citoyennes, surtout dans leur moyenne d'âge, sur des enjeux environnementaux, les jeunes, surtout en milieu urbain, sont très

animés sur des problématiques ou enjeux environnementaux. La presse généraliste rapporte presque quotidiennement des « relations abrasives » entre groupes ad hoc ou formels de citoyens et citoyennes engagés dans la protection des milieux naturels, ou ce qu'il en reste, et l'industrie forestière et... des promoteurs immobiliers ou de resorts. L'erreur boréale a encore de l'effet 23 ans plus tard. Covid aidant, la forêt et les arbres sont devenus manifestation des espaces et des objets sociaux. Et la question des aires protégées au Québec méridional amplifie l'adhésion des jeunes et de plus en plus de moins jeunes à des débats environnementaux.

Le MFFP serait bien avisé de revoir sa titularisation ministérielle; je suggère ministère des *Écosystèmes forestiers*, désignation un peu plus englobante que *ministère des Forêts que les cyniques ramènent en ministère de l'Industrie forestière*.

CONTEXTE: En 2017, vous avez reçu la distinction Henri-Gustave-Joly-de-Lotbinière, remise par l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ). Cette distinction récompense depuis 1996 une personne extérieure à la profession d'ingénieur dont les actions ont fait progresser la cause forestière et contribué à l'avancement et au rayonnement de la profession. Vous aviez avoué alors que cet honneur a été pour vous une surprise totale.

Tout au long de votre carrière et de vos années de bénévolat, vous avez côtoyé de nombreux ingénieurs forestiers et maintenant davantage des ingénieures forestières.

## Question 8 : Comment pouvez-vous décrire la relation d'un géographe avec des ingénieurs forestiers ?

Comme préalable à cette dernière question, je dois indiquer que je me suis inscrit en géographie à l'Université de Montréal par désir de connaître... le « pourquoi » de l'organisation et de l'évolution de l'espace qu'il soit naturel ou urbanisé. Je n'envisageais pas une carrière dans cette « profession ». Étant déjà diplômé des HEC (Bac. en sc. comm.), j'anticipais que cette double formation allait élargir éventuellement le choix des emplois. Ce fut le cas.

## DEVOIR DE MÉMOIRE : JEAN-PAUL GENDRON



Photo 16: Le 26 octobre 2017, le président de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, M. François Laliberté, a remis la distinction Henri-Gustave-Joly-de-Lotbinière à M. Gendron.

Science dite de synthèse, la géographie – la classique – se définit ainsi : Science qui localise, décrit, explique et compare les paysages et les activités des groupes humains sur la terre. Bref, c'est une science de l'espace terrestre dans sa globalité qui, dans son exercice, en vient à des chevauchements avec certaines sciences spécifiques, dont le génie forestier. Mais comme le génie forestier est une profession à exercice exclusif sous l'égide de l'Office des professions, tout géographe actif en milieu forestier serait bien avisé de bien circonscrire le champ de pratique des ing.f. et de « frayer » amicalement, avec les « patentés » de cette profession. Cette approche m'a bien servi tant personnellement qu'au plan professionnel. Avec ou parmi des ing.f., je suis à mon aise. Et la présence plus que remarquée de femmes dans l'exercice de cette profession, historiquement masculine, amène, à mon opinion, un ajout de confiance envers le génie forestier notamment en regard de leurs compétences pédagogiques à la diffusion de connaissances.

La relation entre géographes de la présente jeune génération et les ingénieurs forestiers. s'affiche davantage dans la complémentarité des compétences. Je suis de l'« ancienne école » de géographie où, pour résumer, nous étions connaisseurs en tout, mais experts en rien, peut-être à l'exception de la géomorphologie et certaines spécialités très particulières (nordicité, fleuve Saint-Laurent, promotion touristique et autres). La géographie a développé de nouveaux champs d'expertises où les ingénieurs forestiers. y trouvent leur compte... complémentaire: aménagement du territoire, cartographie... Cette évolution est bien rendue à l'Université Laval avec sa Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique. Idem pour l'interface entre la biologie et le génie forestier

qui ont tendance, à maints égards, à se chevaucher ; l'OIFQ s'est d'ailleurs penché sur cette « association » de compétences en milieu forestier.



Saint-Thomas-de-Cherbourg, novembre 1970.

---

Au terme de cet exposé, je tiens à remercier chaleureusement la SHFQ et son vice-président, Pierre Mathieu, qui, par ses mises en contexte et ses questions, m'ont permis de revoir mon cheminement professionnel et mes enthousiasmes personnels en regard d'une science fondamentale à la préservation des forêts. En contact régulier avec des ingénieurs forestiers ces 50 dernières années, j'ai apprécié leurs commentaires, avis et enseignements qui ont fortement imprégné et nuancé mes visions et mon « affection » pour les écosystèmes forestiers, surtout les arbres. Me sentant l'un des leurs et m'y activant chaque jour, mon meilleur souhait c'est que le Québec, déjà « pays » forestier, devienne une « nation » forestière. Et la distinction Henri-Gustave-Joly-de-Lotbinière, édition 2017, remise par l'OIFQ est un fort encouragement à persévérer en ce sens.

Jean-Paul Gendron  
Avril 2022

